

Comité directeur

Réunion plénière - 7 mai 2019 à Champigneulles

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : M^{me} Jocelyne Kuntz, MM. Gérard Cassegrain, Georges Ceccaldi, Daniel Fay, Michel Gendron, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Philippe Paulet, Gérard Seitz, Christophe Sollner, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Jean-Marie Thiriet, Bernard Tournegros, Francis Willig.

Assistent : MM. Pierre Beretta (représentant le district des Vosges), Ilan Blindermann (directeur général), Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Stéphane Heili (directeur du développement), Frédéric Varais (directeur administratif et financier).

Excusés : MM. Guy André, Bastien Dechepy (coordonnateur des CTRA), Bernard Gibaru, Vincent Gouyon (commissaire aux comptes), Bruno Herbst, Marc Hoog, Jacques Hummer, Maxime Rinié (responsable des activités sportives), Ralph Spindler, Stéphane Villemin (président de la CRA).

Carnet

Le comité directeur informé par son président du **décès** de :

- M. Pascal Zénier, ancien éducateur mosellan,

- M. Maurice De Faup, président d'honneur du district de l'Aube et membre honoraire du conseil de l'ancienne ligue de Champagne-Ardenne,

renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée aux familles.

Le comité directeur adresse ses plus chaleureuses **félicitations** à :

- M^{me} Claire Lefèvre, salariée de la ligue, pour la naissance de son fils Maxime,

- M. Maxime Rinié, salarié de la ligue, pour la naissance de son fils Maé.

- La sélection senior du Grand Est qualifiée pour la suite de la compétition.

Informations du président

M. Albert Gemmrich tient à souligner la très bonne organisation du festival U13 Pitch qui s'est déroulé le week-end passé à Reims. Félicitations aux membres de la ligue concernés par cette belle manifestation et au district de la Marne pour son investissement. Félicitations à l'AS Nancy Lorraine qualifiée pour la finale nationale dans la catégorie des garçons et au Racing Club de Strasbourg, qualifié avec ses filles.

Un grand merci également à tous ceux qui s'investissent pour la tournée CM 2019 car les activités proposées sur ces étapes sont de qualité et l'organisation est sans faille.

La Fédération Française de Football a décidé de nous confier l'organisation de trois rencontres internationales sur notre territoire :

- le lundi 9 septembre 2019 à Troyes : France Espoirs/adversaire à désigner.

- le mardi 24 et mercredi 25 septembre 2019 à Sélestat, l'équipe de France de futsal contre la Finlande.

- le mardi 15 octobre 2019 à Nancy : France Espoirs/Géorgie.

La société Sporttotal, déjà implantée en Allemagne, propose un partenariat avec la ligue pour équiper les 42 clubs de R1 de caméras afin de pouvoir retransmettre leurs rencontres.

Le séminaire de travail, qui s'adresse aux membres du comité directeur et aux salariés concernés, se déroulera les 8 et 9 octobre 2019 à Fey (57).

Projet de budget et statut financier 2019-2020

Monsieur Michel Spindler présente un budget dont le résultat est déficitaire de 383 000 euros. Ce chiffre s'explique en partie par une baisse significative de certains produits (*subventions fédérales, conventions d'objectifs, subventions de la DRJSCS - aide à l'emploi et CNDS, engagements en coupe, mécénat, nouveau statut de l'arbitrage*) et par des charges nouvelles (*aide aux déplacements des équipes de jeunes et féminines, taxes foncières à Strasbourg, embauche imposée par la DTN d'un adjoint au Pôle espoir d'Essey-lès-Nancy, augmentation salariale liée à l'application de la convention, intervention d'un cabinet d'audit*).

Au cours de la commission des finances qui s'est déroulée le matin même, les membres présents ont décidé d'augmenter les licences de 1 euro, et de 15 euros pour les droits à changement de clubs seniors, et de modifier le coût de certains engagements pour pouvoir présenter un budget à l'équilibre. Ces propositions seront soumises au vote des clubs lors de notre assemblée générale prévue le 30 mai 2019. Les charges incompressibles représentant 80 % de notre budget, nous ne pouvons agir que sur les autres 20 % restants pour faire des économies et ainsi baisser notre déficit. Le comité directeur valide ces propositions d'augmentation de certains tarifs présentées par le trésorier général avec 1 voix contre et 3 abstentions.

Le comité directeur décide également de ne pas augmenter le montant de l'indemnité kilométrique qui reste à 0,38 euro/kilomètre pour la saison 2019-2020.

Politique RH 2019-2020

Monsieur Ilan Blindermann présente un premier bilan de fonctionnement, globalement positif, après un an de mise en application du nouvel organigramme et de l'organisation des services. Il existe encore quelques réticences aux changements et des difficultés pour certains à se positionner vis-à-vis de leurs nouvelles missions, mais dans

l'ensemble, ce mode de fonctionnement convient, même si le management à distance sur les trois établissements complique souvent la tâche des responsables.

L'adjoint au pôle d'Essey-lès-Nancy, Monsieur Thomas Martinet, prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2019.

Le service des compétitions aura connu une saison délicate en raison de l'absence prolongée, pour des raisons médicales, d'un des deux salariés.

Après la réforme des compétitions, la saison prochaine devrait aussi être axée sur des réformes réglementaires (un salarié attaché à la commission sportive et un salarié attaché à la commission de discipline).

En remplacement de Monsieur Bastien Dechepey, Monsieur Matthieu Lombard est nommé coordonnateur des conseillers techniques en arbitrage.

Modifications réglementaires

Monsieur Jean-Marie Thiriet rappelle les modifications aux statuts types des ligues votées lors de l'assemblée fédérale du 8 décembre 2018 et s'imposant de droit conformément aux statuts de la FFF. Ces modifications seront donc présentées aux clubs lors de notre prochaine assemblée générale, mais elles ne seront pas soumises au vote. Poursuivant son intervention, il présente les décisions du groupe de travail concernant la réglementation et l'organisation suite à la création du championnat régional U18 féminin (à 11) en 3 phases. Le comité directeur valide ces propositions.

Monsieur Georges Ceccaldi intervient sur la réglementation concernant les « remplaçants-remplacés au titre des coupes nationales féminines et Gambardella, lors de l'épreuve éliminatoire à savoir qu'en application de la réglementation fédérale *« Les ligues régionales peuvent décider que lors de l'épreuve éliminatoire, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et, à ce titre, revenir sur le terrain. Les ligues recourant à cette possibilité doivent la soumettre à l'approbation de leur assemblée générale »*.

Après discussions, il a été acté que lors des différents tours de la phase régionale, les clubs pourront faire figurer quatorze joueurs sur la feuille de match. Les joueurs remplacés pourront continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et, à ce titre, revenir sur le terrain. Cette disposition sera donc présentée en ce sens lors de l'assemblée générale.

Dans le cadre de la réforme des compétitions de jeunes et pour ne pas pénaliser certains clubs et certains joueurs dans leur cycle de progression, la commission souhaite que pour certains groupes de R1, le nombre d'équipes soit porté à 14 au maximum (au lieu de 12). Le comité directeur donne son accord.

Le comité directeur valide également la réglementation pour la coupe nationale de futsal ainsi que l'organisation du championnat R1 de futsal.

Après quelques remarques de M. Christophe Sollner en séance et des échanges sur les horaires des matches en nocturne, le comité directeur valide les règlements particuliers tels que proposés par le groupe de travail (entre 18h30 et 20h00).

Point de situation des compétitions et calendrier général seniors

A quelques journées de la fin, Monsieur Gérard Seitz fait un point de situation sur les compétitions :

- Pour les seniors, nous sommes tributaires du National 2 et le club n'est pas bien placé actuellement. S'il n'y a pas de descente en N2 d'un club du Grand Est, il n'y aura que 2 descentes de N3. Si nous avons une descente de N2, il y aura 3 descentes de N3.

- Pour les jeunes, l'année est catastrophique pour les clubs du Grand Est puisqu'en U19 national, nous avons 2 clubs reléguables, peut-être même 3, et qu'en U17 national, 2 clubs descendent.

- Pour les féminines, félicitations au club de Reims qui monte en Ligue 1, mais malheureusement nous avons 2 descentes de Ligue 2.

Monsieur Gérard Seitz présente ensuite le calendrier général senior 2019-2020, validé par la commission régionale, qui tient compte de certaines remarques des clubs. Le comité directeur entérine à l'unanimité cette proposition.

Distinctions 2018-2019

Monsieur René Lopez informe les membres présents que les plaquettes fédérales proposées à la Ligue du Grand Est ont toutes été attribuées, à savoir : 4 plaquettes de bronze, 5 médailles d'or, 7 médailles de vermeil et 13 médailles d'argent. Ce maigre contingent ne nous permet pas de récompenser beaucoup de dirigeants méritants et une demande dans ce sens a été faite à la fédération.

Pour cette première promotion de la Ligue du Grand Est, nous avons eu 300 demandes. Cent quarante et un clubs ont déposé des dossiers et 161 arbitres. La liste des récipiendaires vient d'être transmise aux districts pour avis et suite à donner.

Délégués

Monsieur Georges Ceccaldi rappelle les « us et coutumes » des anciennes ligues pour les désignations des délégués et des modifications qui vont être appliquées au cours de la prochaine saison à savoir plus de désignations systématique de délégués en R1 mais, conformément aux dispositions de l'article 30 des règlements particuliers, possibilité de désignation d'un délégué officiel sur toutes les rencontres officielles, championnats et coupes, hors compétitions de futsal.

Ordre du jour de l'assemblée générale du 30 mai 2019

Le secrétaire général, Monsieur Georges Ceccaldi, présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale prévue le 30 mai 2019 au Parc Walygator de Maizières-lès-Metz. Le comité directeur entérine à l'unanimité cette proposition.

→ **9h00 à 9h30 – Salle d'accueil du Pavillon blanc** (Prise en compte des voix et remise des boîtiers de vote jusqu'à 10 heures)

Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant, vérification des pouvoirs, émargement

→ **9h30 – Assemblée générale au Cinémagic**

Ouverture de l'assemblée générale par le président,

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2018,

Modification des statuts de la Ligue du Grand Est de Football (M. Georges CECCALDI, secrétaire général),

Présentation du budget prévisionnel et du statut financier 2019-2020 (M. Michel SPINDLER, trésorier général),

Modifications réglementaires (MM. Georges CECCALDI et Jean-Marie THIRIET),

Règlements particuliers (M. Georges CECCALDI),

Intervention de la Direction Technique Nationale (M. Patrick PION),

Intervention de l'Institut de Formation du Football (M^{me} Vérane STEFANI)

Intervention des personnalités,

Clôture de l'assemblée générale.

→ **11h00 à 12h30 – Bourse aux clubs**

Mouvements des clubs

Monsieur Georges Ceccaldi rappelle que pour les **fusions**, les clubs doivent envoyer, au plus tard le 15 mai 2019, leurs dossiers validés par les districts. Un document synthétique est remis à chacun en ce qui concerne les fusions création et les fusions absorption. Le comité directeur valide ce jour :

- SR St Dié n°500357 et ASC Kellermann n°546753,

- FC Agglomération Troyenne n°581327 et Aube Sud Vanne Pays d'Othe n°580357,

- Stade Briennois n°502588, CS Trois Vallées n°526832 et FC Chavanges n°580458,

- SR Cernay n°504045, Sporting Cernay n°542853, FC Franco Portugais n°546867 et Football Jeunes Cernay n°581756,

- AJ Aboué n°551860, CS Homécourt n°503627 et ES Joeuf n°545426.

Le comité directeur valide également les **groupements** suivants :

- Alliance du Trèfle (Alsace) comprenant FC Dossenheim-sur-Zinsel n°504122, FC Ernolsheim-les-Saverne n°504127, FC Monswiller n°500199 et FC Waldolwisheim n°504123,

- Rehon-villers-Morfontaine n°581365 et Villerupt Thil n°563660,

- Entente Jeunes Est Moselle : le district de la Moselle doit avant émettre un avis,

- FC Bartenheim n°524444, FC Kappelen n°535452, ASL Koetzingue n°530636, FC Sierentz n°504033 et FC Uffheim n°524920.

Divers

- Monsieur Michel Gendron intervient par rapport au courrier d'un club de R1 concernant l'augmentation des frais d'arbitres et des délégués pour cette saison. Monsieur Bernard Tournegros précise qu'un état sera fait en fin de saison par les responsables des désignations.

- Monsieur Michel Keff précise qu'une réunion FFAFA décentralisée se déroulera le 23 mai 2019 à Strasbourg. Cette commission devra valider les dossiers pour la commission fédérale prévue le 12 juin 2019 à Paris.

- Le comité directeur prend acte de la démission de Messieurs Marc Staedelin et Marc Morcet de la commission régionale de contrôle des clubs et les remercie pour tout le travail effectué.

- Courrier de l'Association Sportive de l'Université de Reims Champagne Ardenne pour une demande d'aide financière. Le comité directeur regrette de ne pouvoir donner une suite favorable.

- Musée des Bleues : le comité directeur valide la proposition de la LFA de faire bénéficier la commune de Vrignes aux Bois (Ardennes) de la venue du Musée des Bleues, les 22 et 23 juin 2019.

- Monsieur Philippe Paulet intervient sur le financement des sections sportives en arbitrage. Messieurs Joël Muller et Michel Spindler se chargent de suivre ce dossier avec les responsables de l'arbitrage et d'y apporter une réponse.

- En raison de la durée de la manifestation U13 Pitch sur deux jours, l'indemnité prévue pour les arbitres est de 100 euros par officiel. Pour la prochaine saison, si cette manifestation se déroule sur une journée, l'indemnité sera divisée par deux.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier